

Après 1993 Balladur – 2003 Fillon – 2010 Sarkozy
Travailler plus... pour des pensions laminées, ça continue

La réforme Ayrault, c'est non !

snes
fsu Versailles



TOUS EN GREVE ET DANS LA MANIFESTATION

MARDI 10 SEPTEMBRE

à l'appel de la FSU, de la CGT, de FO et de solidaires

manifestation République - Nation : départ à 14 h

snes
fsu
Syndicat National
des Enseignements
de Second degré

**Refusons l'appauvrissement en tant que futur retraité et une vieillesse au travail,
d'autres solutions sont possibles et nécessaires.**

Présentés le 27 août comme un ajustement pour rééquilibrer les comptes à l'horizon 2020, les projets du Gouvernement sont soumis aux exigences des marchés et de la finance en faisant porter, une fois de plus, la quasi-totalité de l'effort sur les salariés et les retraités. Ils entérinent en effet les logiques ravageuses et injustes des réformes Fillon et Sarkozy qui amputent profondément les pensions et en amplifient les effets (durée de cotisation portée à 43 ans, report de la revalorisation des pensions par rapport à l'évolution des prix de mars à octobre, imposition de la majoration de 10 % pour les parents de 3 enfants).

**37,5 annuités puis 40 annuités suivies de 41,5 annuités...
désormais 43 annuités :
cotiser plus longtemps pour toucher toujours moins !**

Le nombre d'annuités, qui a augmenté lors des précédentes réformes, est déjà quasi impossible à atteindre dans la très grande majorité des cas (la moyenne est pour le moment de 36,5 annuités effectives).

Cette nouvelle étape, se cumulant aux effets des précédentes réformes et à l'existence de la décote (5% en moins par annuité manquante pour tout départ avant 67 ans) rend l'horizon de la retraite à taux plein inaccessible et aggrave la baisse des pensions.

C'est la paupérisation des futurs retraités qui est programmée, surtout pour les plus jeunes. Ainsi, la génération née en 1978, à l'âge de 30 ans a moins de trimestre validés (31) que celle de 1950 (42,6) mais on lui demande plus pour le taux plein (172 trimestres contre 162).

**Et toujours les mêmes mystifications
pour justifier l'injustifiable.**

« On vit plus longtemps, on devra travailler plus longtemps. »

La musique sonne faux : depuis 1994 (mise en œuvre de la 1^{ère} réforme Balladur), la durée de cotisation a augmenté de 4 ans et l'espérance de vie à 60 ans (celle qui compte !) de 2,6 ans. Quant à l'espérance de vie en bonne santé, elle a baissé d'un an entre 2008 et 2010.

« Le système par répartition est en danger parce que son financement n'est pas équilibré. »

Le déficit actuel (0,6% du PIB) est uniquement dû à la crise et à la baisse des recettes sociales générée par le chômage et la politique d'austérité. Sans la crise, les régimes retraites et chômage seraient en excédent. Amputer les pensions comme les salaires et les droits sociaux, c'est réduire encore la consommation et donc amplifier la récession.

**Effondrement des pensions provoqué par les
effets cumulés des réformes depuis 2003
lorsqu'elles atteignent leur effet maximal.**

Exemple pour un certifié recruté à 23 ans et partant à l'âge légal de départ à la retraite (60 ans jusqu'à 2010 puis 62 ans) à l'échelon terminal de la hors classe :

- Avant 2003 : 2400 euros
- Après 2003 : 2100 euros
- Après 2010 : 2000 euros
- Avec la réforme Ayrault : 1580 euros

Soit 900 euros en moins !

**Travailler jusqu'à 67* ans ? Les «vieux»
au travail, les jeunes au chômage !**

Faire travailler jusqu'à 67* ans alors qu'il y a plus de 3 millions de chômeurs, cela veut dire des centaines de milliers d'emplois qui ne seront pas libérés pour les jeunes (qui commenceront donc plus tard dans la vie active avec moins d'annuités et une retraite future amputée), des travailleurs âgés en plus grand nombre au chômage puis au chômage de longue durée puis en fin de droits et des comptes de l'indemnisation chômage alourdis.

* : âge de l'annulation de la décote

Imposons un changement de cap en faveur d'une société de progrès et de justice

Le déficit du régime général est de 7 milliards. Les ressources existent mais elles ne sont pas mises à contribution pour protéger les intérêts de la finance et du capital pour qui tout effort est par définition confiscatoire. L'évasion fiscale représente par 80 milliards d'euros par an, les exonérations patronales de cotisations sociales, sans effet sur l'emploi et l'investissement, 33 milliards d'euros, les dividendes versés par les sociétés non financières 307 milliards d'euros par an...

Retraite à 60 ans, 75% du dernier traitement pour 37,5 annuités, pour tous, c'est possible !

Il faut partager les richesses.